

Arboriculture - N° 15 7 août 2013

Pêcher



Récolte

Pleine récolte des variétés de saison.

Oïdium

Languedoc :

Observation de symptômes sur feuilles dans quelques parcelles, notamment dans les jeunes vergers ou ceux ayant subi des dégâts de cloque.

Roussillon :

Développement des dégâts sur feuilles.

Maladies de conservation / moniliose

Période de sensibilité pour les variétés de saison. Mettre en œuvre des mesures prophylactiques : éviter les excès d'irrigation et d'azote à l'approche de la récolte et favoriser une bonne aération des arbres.

On observe cette année plus de noyaux fendus que d'habitude, pouvant favoriser les pourritures.

Roussillon :

Risque élevé en Conflent en raison des orages.

Bactériose (*Xanthomonas*)

Languedoc :

Situation assez stable : symptômes observés sur feuilles et plus rarement sur fruits dans les parcelles à historique *Xanthomonas*.

La dissémination de la maladie se fait très facilement par le matériel et par le personnel.

Dans les zones touchées, il est impératif de :

- réaliser les interventions dans les parcelles atteintes en fin de journée puis nettoyer le matériel ;

- éviter les passages immédiats des parcelles touchées vers des parcelles saines.

Tordeuse orientale

Languedoc :

Chevauchement des générations. Eclotions en cours.

Roussillon :

Vol continu. Dégâts sur pousses en augmentation.

Acariens

Languedoc :

La situation est saine dans la plupart des vergers.

Roussillon :

Présence sur certaines parcelles.

Puceron brun

Roussillon :

Les colonies sont très faibles en général.

Cicadelle verte

Cette cicadelle est très polyphage, présente de mi juin à octobre. Elle fait 2 à 3 générations par an. Ses piqûres d'alimentation occasionnent des crispations, des enroulements et des dessèchements de l'extrémité des feuilles. Les dégâts se concentrent sur l'apex de la pousse.

Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et surgreffages.

Roussillon :

Présence sur jeunes vergers.

Languedoc :

Observations de dégâts dans quelques vergers.

Arboriculture - N° 15 7 août 2013



*Dégâts de
 cicadelle
 verte sur
 pousses de
 pêchers*

Anarsia

Roussillon :

Quelques captures. Le risque est faible.

Thrips californien

Languedoc :

Population en diminution.

Roussillon :

Population stable. Poursuite de la migration sur fruits.

Cochenille blanche du mûrier

Fin d'essaimage de seconde génération.

Cératite

Languedoc :

Aucune capture dans les parcelles du réseau.

Roussillon :

Faibles captures en zone littorale.

Criquet italien

Languedoc :

Observation de dégâts sur fruits dans certains vergers.

Cette espèce migrante ne reste généralement pas trop longtemps dans les vergers.



*Criquet italien
 & ses dégâts sur fruits*

Arboriculture - N° 15 7 août 2013

Abricotier (bassin languedocien)



Récolte

Début de récolte de Farbaly

Maladies de conservation

Période de sensibilité pour les variétés tardives.

Rouille

Observations de symptômes sur feuilles.

Tordeuse orientale

Chevauchement des générations. Eclotions en cours. Risque sur les variétés tardives.

Forficule

Période de sensibilité pour les fruits à l'approche de la récolte.

Capnode

Présence d'adultes sur les arbres.

Cicadelle verte

Cette cicadelle est très polyphage, présente de mi juin à octobre. Elle fait 2 à 3 générations par an. Ses piqûres d'alimentation occasionnent des crispations, des enroulements et des dessèchements de l'extrémité des feuilles. Les dégâts se concentrent sur l'apex de la pousse.

Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et surgreffages.

Observations de dégâts dans quelques vergers (voir photos § Pêcher).

Criquet italien

Observation de dégâts sur fruits dans certains vergers.

Cette espèce migrante ne reste généralement pas trop longtemps dans les vergers. (voir photos § Pêcher).

Cerisier (bassin languedocien)



Cylindrosporiose

Observation de symptômes sur certains vergers.

Arboriculture - N° 15 7 août 2013

Pommier



Puceron vert

Observation de pousses occupées.

Puceron lanigère

Bonne installation du parasitoïde *Aphelinus mali* qui contrôle la plupart des situations.

Carpocapse

Le pic des éclosions de 2^{ème} génération est atteint.

Tordeuse orientale du pêcher

Chevauchement des générations. Éclosions en cours.

Tordeuses de la pelure (Eulia)

Dans les zones à risque, éviter de tondre l'enherbement à ras. Faucher à plus de 20 cm. Les vergers sensibles sont ceux plantés avec des variétés à pédoncule court (Reinettes, Chan-

tecler) et ceux présentant des grappes de fruits (notamment Gala).

Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.*

La situation est calme dans la plupart des parcelles.

Zeuzère

Vol en cours.

Observation de pousses minées dans certains vergers.

Acarien rouge

La situation est saine dans la plupart des vergers. Bonne installation des Typhlodromes en général.

Mouche méditerranéenne (Cératite)

Aucune capture dans les parcelles du réseau Languedoc.

Poirier (Informations issues du bulletin Objectif Infos Arbo élaboré par le réseau PACA)



Récolte

Récolte de William's prévue autour du 15-20 août.

Carpocapse

Le pic des éclosions de 2^{ème} génération est atteint.

Phytopte des galles rouges

Des dégâts sont observés sur feuilles et sur fruits.

Arboriculture - N° 15 7 août 2013

Olivier



Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage est en place et consultable en temps réel à cette adresse :

<http://afidol.org/tracoliv/records/accueilInternaute>

Les olives atteignent ou dépassent 8 à 10 mm de long dans tous les secteurs.

Les captures restent généralement faibles.

Les températures élevées que nous connaissons depuis plusieurs jours gênent l'activité de la mouche de l'olive dans les vergers non irrigués et conduisent à une pression parasitaire faible.

Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)

Des adultes femelles sont sporadiquement observés, en particulier dans le Var.

La population de cet insecte reste très basse et en dessous du seuil de risque.

Châtaignier

Carpocapse du châtaignier

Les premiers carpocapses ont été piégés le 18 juillet à Lasalle et Cognac dans les Cévennes gardoises, le 25 juillet à Olargues, et le 26 à Lamalou dans les hauts cantons de l'Hérault. Le vol a donc démarré cette année aux mêmes dates que les années précédentes malgré la tardivité de l'année.

Pour que les attaques dans les fruits aient lieu, il est nécessaire que ceux-ci soient suffisamment développés. Cela dépend donc de la précocité des variétés.

Or sur la variété précoce Bouche de Bétizac, les « amandes » dans les bogues sur la parcelle de référence de Lasalle (30) ne sont même pas encore formées. Au vu de ces premières observations, l'année 2013 paraît encore plus tardive pour la végétation que l'année 2010. La période à haut risque ne devrait pas débuter avant le 12-15 août pour cette variété.

Concernant les autres variétés, il n'y a donc aucun risque d'attaques pour le moment.

Cynips du Châtaignier

Le vol qui avait débuté mi juin, est sur le point de se terminer : Le 1er août, il ne restait que 4% des larves de cynips dans les galles qui soient susceptibles de pouvoir encore émerger. Le risque de propagation (véhicules, vent.....) d'une zone contaminée vers une zone proche encore saine, se termine.

Arboriculture - N° 15 7 août 2013

Réglementation

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles »** et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Quelle place pour les adventices dans votre BSV ?

Votre avis nous intéresse.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à l'enquête en suivant le lien :

<https://docs.google.com/forms/d/16uacwPWGeAdDMVrv2fa9o5zaIMpEcj1jp4SoYHRRxA/viewform>

Arboriculture - N° 15 7 août 2013

**Publication de la Chambre Régionale
d'Agriculture du Languedoc-Roussillon**

Directeur de publication : Denis Carretier

Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Valérie Gallia, Cyril Sévely, Marc Fratantuono, Jean-Michel Duriez.

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture, CETA du Vidourle, Cofruid'Oc, CEHM, SERFEL, SUAMME, CENTREX.

Crédit photo : CA34, AFIDOL, CEHM, SERFEL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.